

**EXTRAIT DU PROCES -VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
DU 17 NOVEMBRE 2020**

**NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 10
POUVOIRS : 1
VOTANTS : 11**

Le Conseil Municipal de la Commune de Clara Villerach,
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances,
après convocation légale,
sous la présidence de M. MARCEL Patrick, MAIRE.

Étaient présents : M. MARCEL Patrick, M. SALIES Stéphane, M. ASCOLA Pascal, Mme ZUBER Sophie, Mme ASCOLA Lisiane, M. BOUSQUET Bruno, Mme ELDIN Sabrina, Mme PELISSIE Nathalie, Mme PRATS Éliane, M. SAUSSEZ Loïc.

Pouvoirs : M. BLIGUET Michel à M. SAUSSEZ Loïc.

Date de convocation:
10/11/2020
Date d'Affichage:
10/11/2020

Un scrutin a eu lieu, Mme ZUBER Sophie a été élue secrétaire de séance,

OBJET: Demande d'installation d'un défibrillateur à Villerach

M. le Maire informe le Conseil Municipal l'importance d'installer un défibrillateur à Villerach. En effet, le hameau de Villerach est à 7 minutes en voiture du défibrillateur qui est installé à la mairie à Clara. Il est donc nécessaire de demander une installation d'un deuxième défibrillateur qui sera sur installé à Villerach auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,

Décide de demander d'installation d'un défibrillateur auprès du Conseil Départemental à Villerach.

D'autoriser M. le Maire à signer tout document et prendre toute mesure permettant la bonne réalisation de ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

